DocuSign Envelope ID: E9E48519-5459-4F73-90A8-4C9079A0151C

Comptes annuels

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

MAGALIP

18 Bis IMPASSE Voltaire
75016 PARIS

APE : 6420Z -
Siret : 79902106800017

Certifié conforme

DocuSigned by:
1E33916702744F1...

mazars

MAZARS ENTREPRENEURS

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
109 Rue de la Tête d'Or

69006 LYON 06

Tél : 04-26-84-52-52 *Fax : 04-26-84-52-59*
Courriel : lyon.accueil@mazars.fr
Web : www.mazars.fr

DocuSign Envelope ID: E9E48519-5459-4F73-90A8-4C9079A0151C

Sommaire

Attestation d'Expert Comptable **3**
Etats de synthèse **5**
Bilan Actif 6
Bilan Passif 7
Compte de résultat 8
Compte de résultat (suite) 9
Annexe 11
Règles et méthodes comptables 12
Notes sur le bilan 14
Etats détaillés **21**
Bilan détaillé 22
Compte de résultat détaillé 25
Liasse fiscale **27**

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable et conformément à nos accords et aux termes de notre lettre de mission en date du 12 janvier 2023, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société MAGALIP relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	5 468 127,80
Chiffre d'affaires	3 558,70
Résultat net comptable (Bénéfice)	**540 914,64**

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à LYON

DocuSigned by:
Pierrick GALLOIS
7469CC5297CF407...

Pour MAZARS ENTREPRENEURS
Pierrick GALLOIS
Expert-Comptable Associé

DocuSign Envelope ID: E9E48519-5459-4F73-90A8-4C9079A0151C

Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	21 747		21 747	21 747
Constructions	195 727	24 969	170 757	175 651
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	272 794	180 011	92 783	95 372
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 889 099	75 971	1 813 128	1 881 237
Créances rattachées aux participations	3 265 209		3 265 209	1 498 602
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**5 644 576**	**280 951**	**5 363 624**	**3 672 609**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	17 478		17 478	43 317
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	87 025		87 025	1 037 255
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**104 504**		**104 504**	**1 080 572**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**5 749 079**	**280 951**	**5 468 128**	**4 753 180**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	35 000	35 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 500	3 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	4 400 358	3 805 247
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**540 915**	**595 110**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**4 979 772**	**4 438 858**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		1 522
Emprunts et dettes financières diverses (3)	482 936	305 201
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 420	7 600
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	**488 356**	**314 323**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**5 468 128**	**4 753 180**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	488 356	314 323
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	3 559	9 001
Chiffre d'affaires net	**3 559**	**9 001**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**3 559**	**9 001**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	27 328	60 146
Impôts, taxes et versements assimilés	5 793	5 100
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	17 232	27 188
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**50 353**	**92 434**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-46 795**	**-83 432**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)	821 966	935 637
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	9 046	2 845
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	**831 012**	**938 481**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	14 603	14 026
Intérêts et charges assimilées (4)	702	2 715
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	**15 304**	**16 741**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**815 707**	**921 741**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	**768 913**	**838 308**

Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	195 669	75 915
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	**195 669**	**75 915**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	195 669	75 915
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	**195 669**	**75 915**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	227 998	243 198
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	**1 030 240**	**1 023 397**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**489 325**	**428 287**
BENEFICE OU PERTE	**540 915**	**595 110**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

DocuSign Envelope ID: E9E48519-5459-4F73-90A8-4C9079A0151C

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : MAGALIP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 5 468 128 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 540 915 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/05/2024.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 04 novembre 2016, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Règlementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.
* Constructions : 10 à 50 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	21 747			21 747
- Constructions sur sol propre	195 727			195 727
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	92 455			92 455
- Matériel de transport	145 592			145 592
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	24 997	9 750		34 747
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**480 518**	**9 750**		**490 268**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 441 207	1 911 506	198 405	5 154 308
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	**3 441 207**	**1 911 506**	**198 405**	**5 154 308**
ACTIF IMMOBILISE	**3 921 725**	**1 921 256**	**198 405**	**5 644 576**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	20 076	4 893		24 969
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	21 725	11 557		33 281
- Matériel de transport	145 592			145 592
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	356	782		1 138
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**187 748**	**17 232**		**204 980**
ACTIF IMMOBILISE	**187 748**	**17 232**		**204 980**

Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire		17 232	17 232
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice		**17 232**	**17 232**
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés			
Eléments mis hors service			
Diminutions de l'exercice			

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 282 687 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :	**3 265 209**		**3 265 209**
Créances rattachées à des participations	3 265 209		3 265 209
Créances de l'actif circulant :	**17 478**	**17 478**	
Autres	17 478	17 478	
Total	**3 282 687**	**17 478**	**3 265 209**

Produits à recevoir

	Montant
INTERETS COURUS S/CREANCES RATTACHE	9 046
Total	**9 046**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	61 368	14 602		75 971
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total	**61 368**	**14 602**		**75 971**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières		14 603		
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 35 000,00 euros décomposé en 35 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	35 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	35 000	1,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 488 356 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	482 936	482 936		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 420	5 420		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	**488 356**	**488 356**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	1 522			
(**) Dont envers Groupe et associés	482 936			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	5 420
Total	**5 420**

DocuSign Envelope ID: E9E48519-5459-4F73-90A8-4C9079A0151C

Etats détaillés

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
Immobilisations incorporelles				
211000 – TERRAINS	21 747,40		21 747,40	21 747,40
Terrains	21 747,40		21 747,40	21 747,40
213110 – LE TOVA – PARKING BOX	25 200,00		25 200,00	25 200,00
213120 – LE COLBERT – PARKING BOX	29 250,00		29 250,00	29 250,00
213150 – LE PATIO – BOX 98	84 981,60		84 981,60	84 981,60
213160 – Le Patio Box 64 et 65	56 295,00		56 295,00	56 295,00
281315 – AMORTISSEMENTS BOX		24 969,22	-24 969,22	-20 076,05
Constructions	195 726,60	24 969,22	170 757,38	175 650,55
218100 – INSTAL.GALES, AGENCT, AMEN	92 454,80		92 454,80	92 454,80
218200 – MATERIEL DE TRANSPORT	145 591,76		145 591,76	145 591,76
218310 – MATERIEL INFORMATIQUE	2 347,00		2 347,00	2 347,00
218320 – OEUVRE ART	14 750,00		14 750,00	5 000,00
218330 – JAEGER LECOULTRE – 40/959 SER	9 500,00		9 500,00	9 500,00
218340 – ROLEX SUBMARINER 16610 LV	8 150,00		8 150,00	8 150,00
281810 – AMORTIS. INSTAL. GALES, AGE		33 281,38	-33 281,38	-21 724,52
281820 – AMORTIS. MATERIEL DE TRANS		145 591,76	-145 591,76	-145 591,76
281830 – AMORTIS. MATER.BUREAU ET I		1 137,89	-1 137,89	-355,55
Autres immobilisations corporelles	272 793,56	180 011,03	92 782,53	95 371,73
Immobilisations corporelles	**490 267,56**	**204 980,25**	**285 287,31**	**292 769,68**
261000 – EQUISTONE IV EXCESS LP	7 270,61		7 270,61	7 270,61
261100 – EQUISTONE LLP	1,00		1,00	1,00
261200 – EUROPE EQUITY V	184 433,70		184 433,70	197 103,00
261210 – EUROPE EQUITY REINVESTMEN	43 254,00		43 254,00	26 270,00
261310 – ZOE CAPITAL	1,00		1,00	1,00
261400 – BARCINO PROPERTY	492 742,73		492 742,73	492 742,73
261410 – SCI REBECCA	825,36		825,36	825,36
261500 – SOFT4JOBS	50 413,80		50 413,80	50 413,80
261600 – POSTE D'AMARRAGE N°638	90 000,00		90 000,00	90 000,00
261700 – MIMI TIKA	35 112,00		35 112,00	35 112,00
261800 – EUROPE EQUITY VI	817 130,00		817 130,00	795 233,00
261810 – EUROPE EQUIITY SP I	167 809,00		167 809,00	64 627,00
261900 – EQUISTONE FRANCE				183 000,00
261910 – SCI BLANC ARAVIS	6,00		6,00	6,00
261920 – DANJOUR DECLA – BLANCHEZ	100,00		100,00	
267400 – CREANCES RATTACH PARTICIP.	1 690 000,00		1 690 000,00	1 235 000,00
267410 – CREANCES RATTACH PARTICIP.	330 000,00		330 000,00	250 000,00
267470 – AUT. CREANCE RATT DANJOUR	1 225 000,00		1 225 000,00	
267700 – AUT. CREANCES RATT / PART Z	11 162,79		11 162,79	11 162,79
267800 – INTERETS COURUS S/CREANCES	9 046,00		9 046,00	2 439,00
296100 – DEPRECIATIONS ANNEAUX AM		75 971,01	-75 971,01	-61 368,43
Participations et créances rattachées	5 154 307,99	75 971,01	5 078 336,98	3 379 838,86
Immobilisations financières	**5 154 307,99**	**75 971,01**	**5 078 336,98**	**3 379 838,86**
ACTIF IMMOBILISE	**5 644 575,55**	**280 951,26**	**5 363 624,29**	**3 672 608,54**
Stocks				
409700 – FOURNISSEURS – AUTRES AVOIR	2 547,34		2 547,34	
Fournisseurs débiteurs	2 547,34		2 547,34	
444000 – ETAT – IMPOTS SUR LES BENEFI	14 931,00		14 931,00	43 317,00
Etat, Impôts sur les bénéfices	14 931,00		14 931,00	43 317,00
Créances	**17 478,34**		**17 478,34**	**43 317,00**
512100 – SOCIETE GENERALE	87 025,17		87 025,17	1 037 254,71
Disponibilités	87 025,17		87 025,17	1 037 254,71

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
Trésorerie	87 025,17		87 025,17	1 037 254,71
ACTIF CIRCULANT	104 503,51		104 503,51	1 080 571,71
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	5 749 079,06	280 951,26	5 468 127,80	4 753 180,25

Bilan détaillé

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
101300 – CAPITAL SOUSCRIT–APPELE, VERSE	35 000,00	35 000,00
Capital social ou individuel	35 000,00	35 000,00
106100 – RESERVE LEGALE	3 500,00	3 500,00
Réserve légale	3 500,00	3 500,00
110000 – REPORT A NOUVEAU (SOLDE CREDITEUR)	4 400 357,54	3 805 247,21
Report à nouveau	4 400 357,54	3 805 247,21
Résultat de l'exercice	**540 914,64**	**595 110,33**
CAPITAUX PROPRES	**4 979 772,18**	**4 438 857,54**
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
164000 – EMPRUNTS AUPRES ETABL. DE CREDIT		1 521,95
Emprunts auprès des établissements de crédit		1 521,95
455200 – C/C EUROPE EQUITY V	60 498,51	158 071,23
455300 – C/C EUROPE EQUITY VI	421 749,56	147 129,53
455400 – C/C EUROPE EQUITY REINVESTMENT	683,01	
455500 – C/C EUROPE EQUITY SPI	4,54	
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	482 935,62	305 200,76
408100 – FOURNISSEURS – FACT. NON PARVENUES	5 420,00	7 600,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 420,00	7 600,00
Dividendes à payer		
DETTES	**488 355,62**	**314 322,71**
TOTAL PASSIF	**5 468 127,80**	**4 753 180,25**

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Total ventes de marchandises				
708300 – LOCATIONS – NOUVEAU PORT	526,91	5 972,23	-5 445,32	-91,18
708310 – LOCATIONS GARAGE – COLBERT	1 381,79	1 379,23	2,56	0,19
708320 – LOCATIONS GARAGES – LE PATI	1 650,00	1 650,00		
Prestation services France	3 558,70	9 001,46	-5 442,76	-60,47
Total production	**3 558,70**	**9 001,46**	**-5 442,76**	**-60,47**
Produits d'exploitation	**3 558,70**	**9 001,46**	**-5 442,76**	**-60,47**
606140 – FOURNITURES CARBURANT	2 625,24	2 385,49	239,75	10,05
606300 – ACHATS DE PETIT EQUIPEMENT	327,28		327,28	
606400 – ACHATS FOURNITURES ADMINI	174,05	481,21	-307,16	-63,83
613200 – LOCATIONS IMMOBILIERES	1 340,00	3 840,00	-2 500,00	-65,10
613500 – LOCATIONS MOBILIERES	588,22	588,22		
614000 – CHARGES LOCATIVES & COPRO	4 533,92	3 387,11	1 146,81	33,86
615000 – ENTRETIEN ET REPARATIONS		2 362,00	-2 362,00	-100,00
615200 – ENTRETIEN IMMOBILIER	1 049,00	4 260,80	-3 211,80	-75,38
615520 – ENTRETIEN DU MATERIEL DE T	2 211,58	7 680,43	-5 468,85	-71,20
616000 – PRIMES D'ASSURANCE	1 084,84	2 858,86	-1 774,02	-62,05
616100 – ASSURANCES MULTIRISQUES	1 021,66	959,55	62,11	6,47
622600 – HONORAIRES	7 354,98	7 037,72	317,26	4,51
622700 – FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEU	238,92		238,92	
623000 – PUBLICITE		3 370,00	-3 370,00	-100,00
625100 – VOYAGES ET DEPLACEMENTS	2 300,00	11 001,08	-8 701,08	-79,09
625700 – RECEPTIONS	1 364,40	8 308,05	-6 943,65	-83,58
627800 – PRESTATIONS DE SERVICES BA	878,00	917,19	-39,19	-4,27
627810 – PRESTATION SUR EMPRUNT	236,00	708,00	-472,00	-66,67
Autres achats & charges externes	27 328,09	60 145,71	-32 817,62	-54,56
635110 – CONTRIBUT° ECONOMIQUE TE	78,00		78,00	
635120 – TAXES FONCIERES	1 882,00	1 492,00	390,00	26,14
635130 – AUTRES IMPOTS LOCAUX	225,00		225,00	
635140 – TAXES SUR LES VEHICULES SOC	3 608,00	3 608,00		
Impôts, taxes et vers. assim.	5 793,00	5 100,00	693,00	13,59
681120 – DOT. AMORT. S/IMMOBIL. CORP	17 232,37	27 187,93	-9 955,56	-36,62
Amortissements et provisions	17 232,37	27 187,93	-9 955,56	-36,62
Charges d'exploitation	**50 353,46**	**92 433,64**	**-42 080,18**	**-45,52**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-46 794,76**	**-83 432,18**	**36 637,42**	**-43,91**
761000 – PRODUITS DE PARTICIPATIONS	821 965,82	935 636,58	-113 670,76	-12,15
762700 – REVENUS DES CREANCES IMMO	9 046,00	2 844,61	6 201,39	218,00
Produits financiers	831 011,82	938 481,19	-107 469,37	-11,45
661100 – INTERETS DES EMPRUNTS ET DE	14,29	177,66	-163,37	-91,96
664000 – PERTES S/CREANCES LIEES A PA	687,55	2 537,05	-1 849,50	-72,90
686620 – DOT. PROV. DEPREC. IMMOB. FI	14 602,58	14 025,97	576,61	4,11
Charges financières	15 304,42	16 740,68	-1 436,26	-8,58
Résultat financier	**815 707,40**	**921 740,51**	**-106 033,11**	**-11,50**
RESULTAT COURANT	**768 912,64**	**838 308,33**	**-69 395,69**	**-8,28**
775600 – PROD CESSIONS ACTIFS – IMMO	195 669,30	75 914,60	119 754,70	157,75
Produits exceptionnels	195 669,30	75 914,60	119 754,70	157,75
675600 – VNC ACTIFS CEDES – IMMO FINA	195 669,30	75 914,60	119 754,70	157,75
Charges exceptionnelles	195 669,30	75 914,60	119 754,70	157,75
Résultat exceptionnel				
695000 – IMPOTS SUR LES BENEFICES	227 998,00	243 198,00	-15 200,00	-6,25
Impôts sur les bénéfices	227 998,00	243 198,00	-15 200,00	-6,25

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
RESULTAT DE L'EXERCICE	540 914,64	595 110,33	-54 195,69	-9,11

DocuSign Envelope ID: E9E48519-5459-4F73-90A8-4C9079A0151C

Liasse fiscale

DocuSign Envelope ID: E9E48519-5459-4F73-90A8-4C9079A0151C

Déclaration de résultat 2065

DocuSign Envelope ID: E9E48519-5459-4F73-90A8-4C9079A0151C

R LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2024

Exercice ouvert le	01/01/2023	et clos le	31/12/2023	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209–0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
SASU MAGALIP	
SIRET 7 9 9 0 2 1 0 6 8 0 0 0 1 7	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
18 Bis IMPASSE Voltaire 75016 PARIS	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées: Activités des sociétés holding

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 **Résultat fiscal**

Bénéfice imposable au taux normal: 886 585

Déficit: 0

Bénéfice imposable à 15 %: 42 500

Résultat net de cession, de concession ou de sous–concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%:

2 **Plus–values**

PV à long terme imposables à 15 %:

PV à long terme imposables à 19%:

Autres PV imposables à 19%:

PV à long teme imposables à 0%:

PV exonérées art. 238*quindecies*:

3 **Abattements sur le bénéfice et exonérations**

Entreprises nouvelles art. 44 *sexies*

Jeunes entreprises innovantes

Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A

Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 *septies*

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 *sexdecies*

Zones franches d'activités art. 44 *quaterdecies*

Autres dispositifs

Zone de Restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*

Sociétés d'investissements immobiliers cotées

Zone de développement prioritaire, art. 44 *sepdecies*

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou – selon le cas)

Plus–values exonérées relevant du taux à 15 %

Zone de revitalisation rurale, art. 44 *quindecies*

Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 *duodecies*

4 **Option pour le crédit d'impôt outre–mer :** Dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre–Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%: 3 559

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

Si vous êtes concerné par ce cadre, veuillez saisir les informations sur la page complémentaire du formulaire 2065.

H COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose–t–elle d'une comptabilité informatisée ? OUI

Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité

Nom et coordonnées

ECF

Viseur conventionné

Visa : CGA

– du prestataire :

– du comptable : SAS MAZARS ENTREPRENEURS
109 Rue de la Tête d'Or 69006 LYON 06 *Tél :* 04-26-84-52-52

– du conseil : *Tél :*

– du CGA ou du viseur conventionné : *Tél :*

– N° d'agrément :

Cegid Group

DocuSign Envelope ID: E9E48519-5459-4F73-90A8-4C9079A0151C

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 – Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258–SD (art. 223–I–1 *quinquies* C), cocher la case ☐

2 – Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258–SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258–SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C–I–2), cocher la case ☐
dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

4 – Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n° 2258–SD, indiquer l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :

Cegid Group

DocuSign Envelope ID: E9E48519-5459-4F73-90A8-4C9079A0151C

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

LES SOCIÉTÉS
ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD
2024

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	Payées par la société elle–même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	

Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)	(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci–dessus (3)	(e)	
	(f)	
	(g)	
	(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(j)	
Montant des revenus répartis (5)	**Total (a à h)**	

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48–1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées : à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	

	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT imposées			
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Cegid Group

DocuSign Envelope ID: E9E48519-5459-4F73-90A8-4C9079A0151C

Tableaux fiscaux Réel Normal

DocuSign Envelope ID: E9E48519-5459-4F73-90A8-4C9079A0151C

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU MAGALIP

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 18 Bis IMPASSE Voltaire 75016 PARIS

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 7 9 9 0 2 1 0 6 8 0 0 0 1 7

Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2023

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	21 747	AO		21 747
		Constructions	AP	195 726	AQ	24 969	170 757
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	272 793	AU	180 011	92 782
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	1 889 099	CV	75 971	1 813 128
		Créances rattachées à des participations	BB	3 265 208	BC		3 265 208
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
		TOTAL (II)	BJ	5 644 575	BK	280 951	5 363 624
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
		Autres créances (3)	BZ	17 478	CA		17 478
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	87 025	CG		87 025
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
		TOTAL (III)	CJ	104 503	CK		104 503
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	5 749 079	1A	280 951	5 468 127

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

DocuSign Envelope ID: E9E48519-5459-4F73-90A8-4C9079A0151C

PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU MAGALIP

Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 35 000)	DA	35 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	3 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	4 400 357
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	540 914
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	4 979 772
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	482 935
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 420
	Dettes fiscales et sociales	DY	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	488 355
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 468 127

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont { Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont { Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	488 355
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

DocuSign Envelope ID: E9E48519-5459-4F73-90A8-4C9079A0151C

ULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU MAGALIP

Néant ☐ *

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue – biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue – services *	FG	3 558	FH		FI	3 558
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 558	FK		FL	3 558
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	3 558
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	27 328
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	5 793
	Salaires et traitements*					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1–2° al.3 du CGI) HS)					GA	17 232
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	50 353
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(46 794)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	821 965
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	9 046
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	831 011
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	14 602
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	701
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	15 304
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	815 707
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	768 912

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

DocuSign Envelope ID: E9E48519-5459-4F73-90A8-4C9079A0151C

SULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2024

Désignation de l'entreprise SASU MAGALIP

Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	195 669
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	195 669
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	195 669
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	195 669
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	227 998
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	1 030 239
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	489 325
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	540 914

RENVOIS				
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	1 650
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) **A5**		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	

(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives **A6**	obligatoires **A9**	
		Dont cotisations facultatives Madelin **A7**	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite **A8**	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	195 669	
Produits des cessions d'éléments d'actif		195 669

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

DocuSign Envelope ID: E9E48519-5459-4F73-90A8-4C9079A0151C

IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU MAGALIP

Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	CZ		D8		D9		
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains	KG	21 747	KH		KI		
CORPORELLES	Constructions – Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ	195 726	KK		KL		
CORPORELLES	Constructions – Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN		KO		
CORPORELLES	Constructions – Installations générales, agencements et aménagements des constructions * [Dont Composants M2]	KP		KQ		KR		
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS		KT		KU		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	92 454	KW		KX		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Matériel de transport*	KY	145 591	KZ		LA		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	24 997	LC		LD	9 750	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG		
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ		
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK		LL		LM		
CORPORELLES	TOTAL III	LN	480 517	LO		LP	9 750	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T		
FINANCIÈRES	Autres participations	8U	3 441 207	8V		8W	1 911 506	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	1P		1R		1S		
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	1T		1U		1V		
FINANCIÈRES	TOTAL IV	LQ	3 441 207	LR		LS	1 911 506	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	3 921 724	ØH		ØJ	1 921 256	

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions: par virement de poste à poste (1)		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	IO		LV		LW		1X		
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY	21 747	LZ		
CORPORELLES	Constructions – Sur sol propre	IQ		MA		MB	195 726	MC		
CORPORELLES	Constructions – Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
CORPORELLES	Constructions – Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK		ML		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	92 454	MO		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Matériel de transport	IV		MP		MQ	145 591	MR		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	34 747	MU		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB		
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF		
CORPORELLES	TOTAL III	IY		NG		NH	490 267	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW		
FINANCIÈRES	Autres participations	IØ		ØX	198 405	ØY	5 154 307	ØZ		
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C		2D		
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F		2G		
FINANCIÈRES	TOTAL IV	I3		NJ	198 405	NK	5 154 307	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	198 405	ØL	5 644 575	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

DocuSign Envelope ID: E9E48519-5459-4F73-90A8-4C9079A0151C

ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

2024
DGFiP N° 2054 *bis*

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2023

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SASU MAGALIP

Néant [X] *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisa–tions amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

II est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

DocuSign Envelope ID: E9E48519-5459-4F73-90A8-4C9079A0151C

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU MAGALIP

Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	20 076	PN	4 893	PO		PQ	24 969
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	21 724	QE	11 556	QF		QG	33 281
	Matériel de transport	QH	145 591	QI		QJ		QK	145 591
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	355	QM	782	QN		QO	1 137
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	187 747	QV	17 232	QW		QX	204 980
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	187 747	ØP	17 232	ØQ		ØR	204 980

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incor–porelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation **TOTAL III**		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		**Total général non ventilé (NS+NT+NU)**		NY		**Total général non ventilé (NW-NY)**		NZ						

CADRE C — MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

DocuSign Envelope ID: E9E48519-5459-4F73-90A8-4C9079A0151C

NS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU MAGALIP

Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
Provisions pour risques et charges	**TOTAL I**	3Z		TS		TT		TU	
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obliga–tions similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	– corporelles	6E		6F		6G		6H	
	– titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	– titres de participation	9U	61 368	9V	14 602	9W		9X	75 971
	– autres immobilisa–tions financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	61 368	TY	14 602	TZ		UA	75 971
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	61 368	UB	14 602	UC		UD	75 971
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE		UF			
	– financières			UG	14 602	UH			
	– exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5e du C.G.I **10**

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

DocuSign Envelope ID: E9E48519-5459-4F73-90A8-4C9079A0151C

ÉTAT DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU MAGALIP

Néant ☐ *

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	3 265 208	UM		UN	3 265 208
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques – Impôts sur les bénéfices	VM	14 931		14 931		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VB					
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	2 547		2 547		
	Charges constatées d'avance	VS					
	TOTAUX	VT	3 282 687	VU	17 478	VV	3 265 208
RENVOIS (1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	5 420	5 420		
Personnel et comptes rattachés		8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW				
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	482 935	482 935		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	488 355	VZ 488 355		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	1 521	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Cegid Group

DocuSign Envelope ID: E9E48519-5459-4F73-90A8-4C9079A0151C

TION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP **N° 2058-A 2024**

Désignation de l'entreprise : SASU MAGALIP — Néant ☐ * — Exercice N, clos le : 31/12/2023

I. RÉINTÉGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	540 914
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci–dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39–4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	3 608
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39–4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	3 608		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058–B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067–BIS)	XX		XW	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39–1–3° et 212 **bis**) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	227 998
Quote–part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	425 223	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	425 223
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme – imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8	
	Moins-values nettes à long terme – imposées au taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* – Plus–values nettes à court terme						WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* – Plus–values soumises au régime des fusions						WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39–1–3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	23
				Quote–part de 12 % des plus–values à taux zéro	M8			
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
						TOTAL I	WR	1 197 766

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS	
	Quote–part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT	25 188
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058–B, cadre III)						WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV	
	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 0 %						WH	
	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 19%						WP	
	Plus-values nettes à long terme – imputées sur les moins–values nettes à long terme antérieures						WW	
	Plus-values nettes à long terme – imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus–values imposées au taux de 19 %						I6	
	Fraction des plus–values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote–part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A	960			)	XA	18 240
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre–mer*.						ZY	
	Majoration d'amortissement*						XD	
Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 *septies*)	K9		Entreprises nouvelles 44 *sexies*	L2		XF	
	Jeunes entreprises innovantes (44 *sexies* A)	L5						
	Zone franche urbaine –TE (art. 44 octies A)	ØV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3			
	Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA						
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 *duodecies*)	1F			
	Zone franche d'activités NG (44 *quaterdecies*)	XC						
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*)	PC			
	Zone de développement prioritaire (art. 44 *septdecies*)	PB						
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	(Dont déduction exceptionnelle (art. 39*decies*)	X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* F)	YI		XG	225 254
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* G)	YL			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* B)	YB		Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 *decies* E)	YH	)		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* C)	YC		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* D)	YD						
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2	
						TOTAL II	XH	268 682

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice **(I moins II)**	XI	929 084
	déficit **(II moins I)**		XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	929 084
			XO

Cegid Group

DocuSign Envelope ID: E9E48519-5459-4F73-90A8-4C9079A0151C

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

N° 2058-A

Désignation

SASU MAGALIP

I - REINTEGRATIONS DIVERSES

Libellé	Exercice N Montant
Difference IS 2022	23

Cegid Group

DocuSign Envelope ID: E9E48519-5459-4F73-90A8-4C9079A0151C

(lignes 1 à 2)

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

N° 2058-A

Désignation

SASU MAGALIP

II - DEDUCTIONS DIVERSES

Libellé	Exercice N Montant
Résultat comptable QP EUROPE EQUITY V 2022 - Bénéfice	97 573
Résultat comptable QP EUROPE EQUITY VI 2022 - Bénéfice	127 681

Cegid Group

DocuSign Envelope ID: E9E48519-5459-4F73-90A8-4C9079A0151C

INITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP **N° 2058-B 2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU MAGALIP

Néant [X] *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209–II–2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058–A)			K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis–K5)			K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO	
		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Cegid Group

DocuSign Envelope ID: E9E48519-5459-4F73-90A8-4C9079A0151C

FFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP **N° 2058-C 2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU MAGALIP — Néant ☐ *

ORIGINES			AFFECTATIONS		
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	3 805 247	Affectations aux réserves – Réserve légale	ZB	
			– Autres réserves	ZD	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	595 110	Dividendes	ZE	
			Autres répartitions	ZF	
Prélèvements sur les réserves	ØE		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	4 400 357
TOTAL I	ØF	4 400 357	**TOTAL II**	ZH	4 400 357

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice N :

ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit–bail mobilier	(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit–bail)	J7	YQ	
	— Engagements de crédit–bail immobilier			YR	
	— Effets portés à l'escompte et non échus			YS	
DÉTAILS DES POSTES – AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous–traitance			YT	
	— Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	XQ	6 462
	— Personnel extérieur à l'entreprise			YU	
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	7 593
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV	
	— Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES	ST	13 272
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	27 328
DÉTAILS DES POSTES – IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	78
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS	9Z	5 715
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	5 793
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée			YY	
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	
DIVERS	— Montant brut des salaires *			ØB	
	— Montant de la plus–value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS	
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	%
	— Numéro du centre de gestion agréé *	XP	— **Filiales et participations:** (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 1
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice			RG	
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217*octies*			RH	

REGIME DE GROUPE *								
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	Plus-values à 15%	JK	Plus-values à 0%	JL		
			Plus-values à 19%	JM	Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD	Plus-values à 15%	JN	Plus-values à 0%	JO		
			Plus-values à 19%	JP	Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058–NOT pour le régime de groupe).

Cegid Group

DocuSign Envelope ID: E9E48519-5459-4F73-90A8-4C9079A0151C

N DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFiP **N° 2059-A 2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU MAGALIP

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1	EUROPE EQUITY V 31/12/2019	12 669				12 669
	2	EQUISTONE FRANCE : GJ INVES 07/12/2020	41 591				41 591
	3	EQUISTONE FRANCE : ARRAKKEN 07/12/2020	10 397				10 397
	4	EQUISTONE FRANCE : LOUIS II 07/12/2020	24 954				24 954
	5	EQUISTONE FRANCE : GCC INVE 07/12/2020	37 432				37 432
	6	EQUISTONE FRANCE : KERLAZIO 07/12/2020	34 313				34 313
	7	EQUISTONE FRANCE : PIGAVI 07/12/2020	34 313				34 313
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées* — Court terme ⑨	Long terme ⑩ — 19 %	Long terme ⑩ — 15 % ou 12,8 %	Long terme ⑩ — 0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
I. Immobilisations*	1	12 669						
	2	41 591						
	3	10 397						
	4	24 954						
	5	37 432						
	6	34 313						
	7	34 313						
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins–values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins–values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
		CADRE A : plus ou moins–value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
		CADRE B : plus ou moins–value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19de la colonne) ⑩		**(A)**	**(B) (ventilation par taux)**			**(C)**
		CADRE C : autres plus–values taxables à 19 % ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus–values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Cegid Group

DocuSign Envelope ID: E9E48519-5459-4F73-90A8-4C9079A0151C

ES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP **N° 2059-B 2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU MAGALIP

Néant [X] *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus–values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

			Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie					
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus–values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

[ ] Plus–values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

[ ] Plus–values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

INS-VALUES A LONG TERME

DGFiP N° 2059-C 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU MAGALIP

Néant X *

Rappel de la plus ou moins–value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*–0 bis du CGI) ❶ *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*–0 du CGI) ❶ *.	

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins–values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values À 19 % ou à 15 % ②	Moins-values À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col ⑥= ②+③−④−⑤ ⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032–NOT–SD

Cegid Group

DocuSign Envelope ID: E9E48519-5459-4F73-90A8-4C9079A0151C

LE DES PLUS VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP **N° 2059-D 2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SASU MAGALIP

Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous–comptes de la réserve spéciale des plus–values à long terme				
		taxées à **10** %	taxées à **15** %	taxées à **18** %	taxées à **19** %	taxées à **25** %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés – donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés – ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e,6e,7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

DocuSign Envelope ID: E9E48519-5459-4F73-90A8-4C9079A0151C

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

ION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2059-E 2024

Désignation de l'entreprise : SASU MAGALIP

Néant [X] *

Exercice ouvert le : 01/01/2023 et clos le : 31/12/2023 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus–values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins–values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330–CVAE pour multi–établissements et sur les formulaires n°s 1329–AC et 1329–DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329–AC et 1329–DEF)	SA	

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono–établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci–dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE EV

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	

Période de référence	GY			/			/					GZ			/			/					
Date de cessation												HR			/			/					

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

DocuSign Envelope ID: E9E48519-5459-4F73-90A8-4C9079A0151C

TION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP **N° 2059-F 2024**

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1 **(1)**

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023 N° SIRET 7 9 9 0 2 1 0 6 8 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU MAGALIP

ADRESSE (voie) 18 Bis IMPASSE Voltaire

CODE POSTAL 75016 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	35 000

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre **(2)** M | Nom de famille THOMAS | Prénom(s) ARNAUD
Nom d'usage | % de détention 75.00 | Nb de parts ou actions 26 250
Naissance : Date 07111971 | N° Département 18 | Commune Bourges | Pays FRANCE
Adresse : **N°** 18 Bis | Voie IMPASSE Voltaire
Code Postal 75016 | Commune PARIS | Pays FRANCE

Titre **(2)** | Nom de famille SORBA | Prénom(s) PASCALE
Nom d'usage | % de détention 25.00 | Nb de parts ou actions 8 750
Naissance : Date 05091969 | N° Département 75 | Commune PARIS 01 | Pays FRANCE
Adresse : N° 18 Bis | Voie IMPASSE VOLTAIRE
Code Postal 75016 | Commune PARIS 16 | Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

DocuSign Envelope ID: E9E48519-5459-4F73-90A8-4C9079A0151C

ES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2059-G 2024

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 **(1)**

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 7 9 9 0 2 1 0 6 8 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU MAGALIP

ADRESSE (voie) 18 Bis IMPASSE Voltaire

CODE POSTAL 75016 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	3

Forme juridique		Dénomination	EQUISTONE FRANCE		
N° SIREN (si société établie en France)	889362216			% de détention	12.00
Adresse : N°	112	Voie	Avenue Kléber		
Code Postal	75116	Commune	PARIS 16	Pays	FRANCE
Forme juridique		Dénomination	EUROPE EQUITY VI		
N° SIREN (si société établie en France)	837911080			% de détention	10.19
Adresse : N°	112	Voie	Avenue KLEBER		
Code Postal	75116	Commune	PARIS 16	Pays	FRANCE
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

DocuSign Envelope ID: E9E48519-5459-4F73-90A8-4C9079A0151C

Annexes fiscales

DocuSign Envelope ID: E9E48519-5459-4F73-90A8-4C9079A0151C

DETAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

CA17PROREC

Désignation de l'entreprise SASU MAGALIP

18 Bis IMPASSE Voltaire

75016 PARIS

Produits à recevoir	Montant
INTERETS COURUS S/CREANCES RATTACHE	9 046

Cegid Group

DocuSign Envelope ID: E9E48519-5459-4F73-90A8-4C9079A0151C

CHARGES À PAYER

CA18CHAPAY

Désignation de l'entreprise SASU MAGALIP

18 Bis IMPASSE Voltaire

75016 PARIS

Charges à payer	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	5 420

Cegid Group

DocuSign Envelope ID: E9E48519-5459-4F73-90A8-4C9079A0151C

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

CALC219BF4

DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT

(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

SASU MAGALIP
18 Bis IMPASSE Voltaire
75016 PARIS

Numéro SIRET du principal établissement: 79902106800017

Code APE: 6420Z

Adresse du siège social si différente

N° / Type / Libellé voie	
Complément	
Lieu-dit / hameau	
Code postal / Ville	
Pays	

I Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	929 084
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit x durée de l'exercice en mois / 12	42 500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus value nette à court terme de l'exercice	42 500
j	Dont résultat net imposable dans la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
	Total lignes h à k	42 500

l	**III Bénéfices soumis au taux normal** (a-c-h-i)	886 584
m	**IV Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19%** (d-j-k)	

Cegid Group